

Vous avez jusqu'au 28 mai pour participer au concours des Maisons et de l'Habitat Fleuris !



L'avez-vous repéré, ce feuillet fleuri, en dernière page du Press'Troyes du mois d'avril ? Il s'agit du bulletin d'inscription au concours des Maisons et de l'Habitat Fleuris : gratuit et ouvert à toute personne habitant à Troyes, ce concours s'adresse aux particuliers, ainsi qu'aux organismes publics et privés.

Chaque année, la Municipalité invite les Troyens à fleurir leur environnement et à contribuer ainsi à l'embellissement de la cité. En 2020, 89 Troyens se sont lancés dans la compétition, parmi lesquels 17 lauréats récompensés.

Le concours prévoit 6 catégories :

o Maisons avec jardins visibles de la rue

o Décors floraux en bordure de la voie publique et opération "Mettons nos murs au vert"

o Balcons ou terrasses

o Habitats avec fenêtres ou murs fleuris

o Parcelles et jardins potagers et fleuris

o Divers : écoles, maisons de retraite, campings, hôtels, restaurants, cafés et autres établissements commerciaux

Pour participer, il suffit de remplir la fiche d'inscription (en page 31 du Press'Troyes du mois d'avril, mais à retirer aussi à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dans les maisons de quartier) et de la retourner à l'adresse suivante avant le 28 mai 2021 :

Mairie de Troyes - Direction des Espaces Publics

Service Espaces Paysagers - BP 767

10026 TROYES Cedex

L'inscription est également possible en ligne, [en page d'accueil](#) du site internet de la Ville de Troyes

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr